

Olga Gavrioliouk  
30/01/2023

## SAPEUSE-POMPIÈRE PROFESSIONNELLE

---

### *En bref...*

La sapeuse-pomprière travaille dans un centre de secours en milieu urbain ou dans un secteur réalisant un grand nombre d'interventions. Sa mission est définie par la loi : secours aux personnes, protection des biens et de l'environnement contre les accidents. Durant les gardes, elle entretient les matériels et s'entraîne régulièrement pour faire face à des situations variées. Lors d'une intervention, elle se rend rapidement sur place avec le véhicule et le matériel adaptés. Parfaite connaissance de la réglementation, maîtrise des procédures et bonne condition physique lui sont indispensables.



© p130 - fotolia.com

### *Dans le détail...*

#### **Protéger les personnes, les biens et l'environnement**

La sapeuse-pomprière est une fonctionnaire territoriale qui dépend d'un Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Personnel non-officier, la sapeuse-pomprière "équipière" travaille dans une caserne (centre d'interventions), située en milieu urbain ou périurbain, dans un secteur réalisant un grand nombre d'interventions ; en milieu rural, ce sont essentiellement des sapeurs-pompiers volontaires qui interviennent.

Sa mission est définie par la loi : protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les incendies...

Contrairement à l'image que l'on a couramment de ce métier, la lutte contre les incendies représente 7% de l'activité des pompiers. 83% de leur activité concerne le secours aux personnes dans des circonstances variées : accident de la route, malaise sur la voie publique, accident domestique, problème de santé... D'autres interventions sont liées aux inondations, aux tempêtes, aux chutes de neige ou au verglas (risques naturels)... ainsi qu'aux risques industriels (risque chimique, radioactif...).

#### **L'utilisation d'un matériel très varié, qu'il faut vérifier régulièrement**

Présente à la caserne sur des périodes dépassant les traditionnelles 8 heures de la plupart des salariés, la sapeuse-pomprière doit connaître une très grande variété de matériels et en vérifier le bon fonctionnement : véhicules, lances à incendie, équipements pour respirer dans un milieu enfumé, matériels destinés aux victimes... Sur le terrain, tout doit être en état de marche !

#### **Un entraînement simulant les conditions réelles d'exercice du métier**

Pour être efficace en intervention, la sapeuse-pomprière s'entraîne régulièrement. L'encadrement conçoit ainsi des exercices proches de la réalité, comportant l'utilisation des matériels et la mise en œuvre des procédures opérationnelles. Ces exercices peuvent porter sur :

- la désincarcération des passagers d'une voiture lors d'un accident de circulation, en découpant le toit du véhicule
- le déplacement à pied dans un local envahi par la fumée
- l'intervention dans une entreprise à la suite d'une explosion
- le sauvetage d'une personne tombée à l'eau
- la récupération d'un polluant accidentellement déversé dans une rivière...

Certaines situations plus rares font également l'objet d'entraînements pour que les équipes soient parfaitement opérationnelles le "jour J" :

- dégagement de victimes ensevelies dans des décombres
- accident de bus avec un nombre de blessés important
- sauvetage en milieu périlleux (personne tombée dans un puits...)
- utilisation d'un hélicoptère...

### **Prête à partir sur les lieux d'une intervention d'urgence**

Quand le centre de traitement de l'alerte (CTA) reçoit une demande, il recueille toutes les informations pour déclencher les secours. Un véhicule adapté à la nature de l'incident est alors mobilisé : véhicule de secours aux asphyxiés et aux blessés (ambulance appelée aussi "VSAB"), véhicule de secours routier, grande échelle, fourgon-pompe pour les incendies, camion-citerne adapté aux feux de forêts...

En quelques minutes, plusieurs équipiers revêtent la tenue adaptée à l'intervention et montent dans le véhicule pour se rendre sur les lieux du sinistre. Le chef d'agrès commande l'équipage et attribue à chacun un rôle précis.

Avec la police ou la gendarmerie, les pompiers balisent un périmètre de sécurité pour pouvoir travailler correctement. Ils prennent parfois des mesures de protection de l'environnement et portent assistance aux personnes en appliquant alors des procédures parfaitement maîtrisées : bilan secouriste du blessé, traitement de la victime (brancardage, oxygène...), demande de moyens complémentaires si nécessaire...

### **Une excellente condition physique nécessaire**

La condition physique joue un rôle primordial lors du recrutement (épreuves sportives au concours) et dans l'exercice du métier. La pratique d'une activité sportive régulière est ainsi indispensable.

Dans le cadre du service public, les pompiers doivent être prêts à intervenir jour et nuit ; tous les jours, des sapeurs-pompiers professionnels sont donc de garde dans leur caserne.

### **Sang-froid et vocation, indispensables dans ce métier à risque**

Ce métier, qui comporte des risques, exige beaucoup de sang-froid. Il faut savoir maîtriser les relations avec le public ou des victimes qui sont en état de choc.

C'est aussi un métier de "vocation", qui demande le sens du devoir et des responsabilités.

Par ancienneté, examen ou concours, la sapeuse-pomprière équipière peut bénéficier de promotions. Elle peut ainsi accéder aux fonctions de "cheffe d'agrès", de cheffe d'équipe... Elle intervient lors des différentes missions de secours, avec éventuellement des responsabilités en matière d'encadrement. Elle a alors le grade de sous-officière (sergente, sergente-cheffe, adjudante, adjudante-cheffe).

Certains pompiers deviennent officiers des sapeurs-pompiers (lieutenant, capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel). Ils peuvent :

- accéder à des niveaux de responsabilité variés, comme chef de groupe, chef de site, chef de garde, chef de groupement, chef de centre d'incendie et de secours, voire enfin directeur départemental des services d'incendie et de secours
- se consacrer à la gestion de moyens humains, techniques ou financiers, à la gestion d'un service, à l'organisation de la prévention...

### *Préférences du métier*

---

Bouger, se déplacer  
Conseiller, aider les autres  
Protéger, défendre, secourir  
Se dépenser physiquement  
Être à l'extérieur

Communiquer, informer  
Travailler en équipe  
Goût du risque, sensations fortes  
Travailler dans la fonction publique

## PERSONNALITÉ

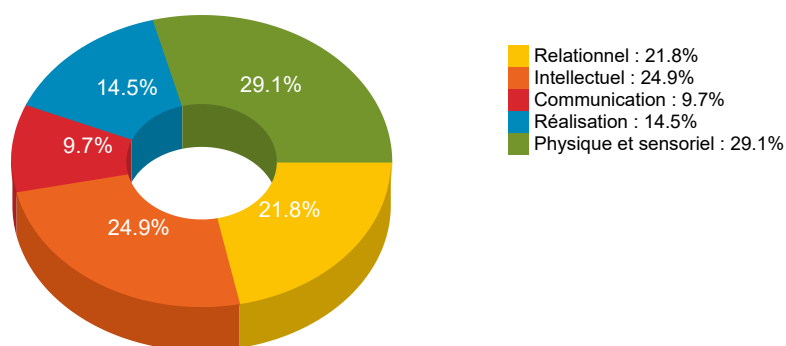
Collaboratif  
Sens du détail  
Audace  
Contrôle de soi  
Empathie  
Action  
Sens du concret  
Conformisme  
Interaction

## APTITUDES

Partager son attention  
Repérer des détails  
Parler dans un langage simple  
Habilité manuelle  
Coordination motrice  
Réflexes  
Visualisation spatiale  
Effectuer des calculs simples

## Compétences

### Représentation des Compétences par dimension



### 18 Compétences essentielles/ 7 Compétences secondaires

#### RELATIONNEL

##### Aider

Prendre soin

##### Interagir

Créer une relation avec un individu

##### Coopérer

Travailler en équipe

*Travailler au contact du public*

#### RÉALISATION

##### Utiliser des outils

Manipuler des outils

##### Utiliser des machines

*Conduire des véhicules*

##### Réparer

Entretenir

#### INTELLECTUEL

##### Rechercher de l'information

Enquêter

##### Analyser

Classer

*Distinguer*

##### Évaluer

Constater

##### Décider

Trancher

##### Apprendre

#### PHYSIQUE ET SENSORIEL

##### Capacités physiques

Endurance physique

Force

Souplesse

Équilibre

Coordination motrice

##### Acuité sensorielle

Voir avec précision

*Identifier avec précision des odeurs*

*Entendre avec précision*

*Acquérir des connaissances*  
**Comprendre des informations**

**Perception spatiale**  
*Se représenter en 3 dimensions*  
**Lire des plans**

## **COMMUNICATION**

**Communiquer oralement**  
**Renseigner oralement**

### *Quelle formation ?*

---

#### **Niveau de formation**

##### **Il faut avoir au minimum un niveau Collège**

Avant de chercher à devenir sapeur-pompier à titre professionnel, il peut être judicieux de se familiariser avec cette activité en étant sapeur-pompier volontaire. Ces derniers sont présents sur tout le territoire. Cette forme "d'engagement citoyen", accessible à partir de 16 ans (avec l'accord des parents), est encadrée par des formations. Chaque intervention sur le terrain est indemnisée.

Dans la fonction publique territoriale, le recrutement des sapeurs-pompiers professionnels non-officiers s'effectue sur concours, organisé par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) pour un ou plusieurs départements. Le grade le moins élevé est celui de "caporal". Il existe deux modalités d'accès :

- un concours, sans condition de diplôme, est réservé aux pompiers justifiant de trois années d'exercice (sapeur-pompier volontaire, jeune sapeur-pompier, pompier militaire). Ces candidats ont déjà bénéficié d'une formation initiale adaptée.
- le concours externe est ouvert aux personnes possédant le Diplôme National du Brevet (DNB passé en fin de classe de troisième) ou un diplôme de niveau CAP.

Ces deux concours :

- sont réservés aux personnes de nationalité française et aux ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, jouissant de leurs droits civiques, reconnus aptes physiquement et médicalement
- comportent des épreuves écrites, des épreuves physiques et sportives (natation, endurance, vitesse...), un entretien avec un jury
- ne sont pas organisés tous les ans
- ne comportent pas de limite d'âge.

Dans cette profession, certains vaccins sont recommandés ou peuvent être obligatoires.

Une fois le concours réussi, le lauréat doit postuler auprès des différents SDIS en fonction des postes vacants : il est inscrit sur une liste d'aptitude pour deux ans, renouvelable une fois. Pour tous les concours de la fonction publique, le niveau des personnes qui se présentent est bien souvent supérieur au niveau demandé. Une fois recruté, le futur pompier suit une formation initiale de quatre mois.

Il est vivement conseillé de posséder au moins le permis de conduire B (VL) pour s'orienter vers cette profession.

Les conditions de recrutement des pompiers militaires de Paris et Marseille sont particulièrement strictes, notamment pour ce qui est des aptitudes physiques.

Vérifier si le casier judiciaire ne comporte pas d'éléments incompatibles avec ce métier.

#### **Diplôme(s) le(s) plus adapté(s) :**

Bac professionnel "métiers de la sécurité" ONISEP RNCP

### *Combien gagne-t-on ?*

---

En général, on débute entre le SMIC et 2000 euros brut par mois, et on peut espérer gagner entre 2000 et 3000 euros brut en fin de carrière.

La rémunération varie bien sûr en fonction du cadre d'emploi du sapeur-pompier. C'est le salaire brut au premier échelon en début de carrière et le salaire brut au dernier échelon du grade de non-officier qui sont indiqués ici.

## Emploi

---

### Perspective d'emploi

#### Tendance nationale favorable

On compte environ 42.000 sapeurs-pompiers professionnels, tous grades confondus, dans les différents Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS). A ces fonctionnaires territoriaux, s'ajoutent près de 197.000 volontaires, également rattachés aux SDIS.

13.000 pompiers sont des militaires. C'est le cas :

- sur la ville de Paris (et les départements 92, 93, 94) et qui sont rattachés à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris
- au bataillon des marins-pompiers de Marseille (13) qui sont rattachés à la Marine nationale. Ils ont vocation à protéger à la fois la ville de Marseille, son port et son aéroport.
- à la sécurité civile (armée de Terre).

En dehors de la fonction publique territoriale, d'autres contextes d'emploi méritent d'être mentionnés :

- les aéroports sont tenus de posséder leurs propres effectifs de pompiers formés aux risques particuliers de ces équipements (extinction d'un incendie sur un avion de ligne...)
- l'armée de l'air, l'armée de terre et la Marine nationale comptent également des personnels chargés de la prévention des incendies sur les bases militaires, à bord des navires (porte-avions, sous-marin...)
- certaines grandes entreprises (chimiques par exemple) ont aussi leurs propres pompiers. Il s'agit alors de salariés du secteur privé...

### Offres d'emploi

#### Pôle emploi :

Offres pôle emploi

### Statuts professionnels

Salarié du secteur privé

Fonctionnaire

---

### Familles d'intérêts

Activité physique - Sport

Sous-famille : *Action - Risque*

Aide aux personnes

Sous-famille : *Soins aux personnes*

Droit - Sécurité

Sous-famille : *Sécurité - Surveillance*

Technique

Sous-famille : *Conduite d'engins ou de véhicules*

---

### Domaine professionnel

Justice, Police, Armée, Sécurité

Sous-domaine : *Sécurité*

## Conditions de travail

---

### DÉPENSE PHYSIQUE

Dépense physique importante

### HORAIRES ET DÉPLACEMENTS

Horaires alternants  
Travail le samedi ou le dimanche  
Horaires supérieurs à la moyenne

### ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

#### Intérieur - Plein air

Intérieur et plein-air

#### Milieu de travail

Bruits ou vibrations

Chaleur

Froid

Humidité ou eau

Odeurs

Poussières

Risques d'accidents

### CAPACITÉS PHYSIQUES

Soulever, transporter

Pousser, tirer

Grimper, garder l'équilibre

Se pencher, s'agenouiller, s'accroupir

Rester debout plusieurs heures

Utiliser les bras, les mains, les doigts

Parler

Entendre

Voir

Marcher

Courir

## Autres appellations du métier

---

Caporale

Caporale-chef

Cheffe d'agrès

Équipière des opérations de secours

Intervenante des opérations de secours

Opératrice en CTA-CODIS

Pompière de Marseille

Pompière de Paris

Sapeuse-pompière cheffe d'agrès

Sapeuse-pompière cheffe d'équipe

Sapeuse-pompière de deuxième classe

Sapeuse-sauveteuse

## Documentation

---

### ROME

- K1705 : Sécurité civile et secours : <http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=K1705&domaine=Candidat>

- I1503 : Intervention en milieux et produits nocifs : <http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=I1503&domaine=Candidat>

### IJBox

- IJBox : Sapeur-se-pompier-ère

- IJBox : Travailler dans la fonction publique territoriale

### Répertoire des métiers territoriaux du CNFPT

Intervenante ou intervenant des opérations de secours : <http://www.cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/le-repertoire-des-metiers/metier/details/F1A-05>

Opérateur ou opératrice en CTA-CODIS : <http://www.cnfpt.fr/evoluer/lemploi-fpt/le-repertoire-des-metiers/metier/details/F1A-08>

### Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat (RIME)

Sapeuse - sauveteuse - sapeuse pompière / sapeur-sauveteur - sapeur-pompier : <http://www.fondation-jae.org/rime/fp2sec23.pdf>

## Sites utiles

---

### Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille

<https://www.marinspompiersdemarseille.com>

Informations sur les modalités de recrutement, les stages de formation...

### BSP Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris

<https://www.pompiersparis.fr>

Présentation de la brigade, comment devenir sapeur-pompier de Paris...

### Sapeurs-Pompiers de France

<https://www.pompiers.fr>

Informations sur les pompiers en France, comment devenir sapeur-pompier, coordonnées des

Services d'incendie et de secours (SDIS)...

## Vidéos

**Centre National de la Fonction Publique Territoriale**

opératrice / opérateur en CTA-CODIS

<https://video.cnfpt.fr/profils-de-metier/operateur-en-cta-codis>

© Parcouréo, Fondation JAE - Tous droits réservés  
Mentions légales Conditions Générales d'Utilisation Politique de confidentialité